

## Compte rendu conseil d'école du lundi 17 mars 2025

### Présents :

- Mme Alias (Professeur des écoles, directrice)
- Mme Heredia (Professeur des écoles)
- Mme Durand (adjoine à la mairie de Nay, chargée des écoles)
- M.Alias (représentant de la mairie de Bourdettes)
- Mme Monière Croza (directrice périscolaire)
- M.Barokhel (Représentant des parents d'élèves)
- Mme Kerlouet (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Joubert-Gauthier (Représentante des parents d'élèves)
- Mme Gibbs et Mme Juyou (ATSEM)
- M. Cassagne (responsable travaux pour la mairie de Nay)

### **I) Ouverture d'une classe**

L'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe a été validée le 11 mars 2025 en fonction des effectifs communiqués en décembre : total de 63 élèves + 4 TPS

4 TPS 21 PS 25 MS 17 GS

**Total d'élèves inscrits à ce jour: 65 (TPS : 3- PS : 20- MS : 26- GS :16)**

Conformément à ce qui avait été décidé lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école la mairie a rencontré M. le DASEN, envoyé un courrier à toutes les familles d'enfants nés à Nay et à Bourdettes en 2022, édité un article sur le site facebook de la mairie.

De plus les parents de l'école ont incité les familles des nouveaux élèves à venir s'inscrire au plus vite.

Enfin, Mme ALIAS a écrit un article dans le bulletin municipal, un mot aux familles de l'école maternelle et élémentaire.

Cette ouverture implique de réaménager une classe : des travaux vont être entrepris. Une réunion école mairie est fixée au lundi 24 mars afin de programmer les travaux au plus vite.

Le recrutement d'une ATSEM est également prévu.

Un budget exceptionnel sera proposé au prochain conseil municipal pour acheter du mobilier pour la 3<sup>ème</sup> classe.

Actuellement les effectifs sont de 61 élèves pour les deux classes, aucun remplaçant n'a été nommé. L'organisation pour les séances natation n'est pas encore arrêtée. La mairie indique que les 2 services civiques seront mises à disposition pour la surveillance des élèves qui restent à l'école.

Pour la cantine, un emploi civique est présent tous les jours et tous les vendredis matin pour classe dehors ainsi qu'un deuxième service civique.

### **II) Projet et vie de l'école**

- a) **CHARTRE ECOLE FAMILLE** : une proposition de texte est discutée et amendée. La nouvelle version corrigée sera envoyée aux par mail aux membres du conseil d'école pour la valider.

#### **b) Bilan intermédiaire des projets de classe**

>**Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite**: les rencontres sont programmées régulièrement. Des rencontres ont déjà eu lieu sur le thème de l'écoute musicales des 5 sens et des rondes chantées et dansées.

>**Classe dehors** : Chaque vendredi la matinée de classe se déroule en extérieur en alternant la cour de l'école et les Marnières.

>**Centre culturel** : une visite de la micro folie et de la bibliothèque a eu lieu fin janvier.

> **Rencontres GS /CP** : 2 rencontres ont déjà eu lieu en octobre autour de la grande lessive et en décembre pour cuisiner des sablés de Noël.

> **Initiation en langue espagnole** pour les GS : 2 séances d'initiation ont été menées par des membres du comité de jumelage. Une séance par mois est proposée.

>**Cinéma de Noël** : film d'animation financé par la mairie le 19 décembre l'école maternelle, un goûter de Noël a été offert par la mairie.

> **Carnaval** les deux classes ont participé le 14 mars sur le thème de l'eau.

### **b) Projets à venir**

>**Rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite** : rondes et friteball

>**1,2,3 pestacles** le 20 /05 à Uzos, déplacement en bus

>**Projet Natation** 8 séances en P5 pour les élèves de grande section. Nouvelle modalité : 1 séance quotidienne pendant 2 semaines en alternant des matins et des après-midis du 2/06 au 13/06

>**Centre culturel** : nous avons candidaté pour une nouvelle séance au centre culturel.

> **Séance cinéma** : dans l'attente d'une proposition. Une liste de films nous a été proposée, moins de 4 euros par enfant.

> **Sortie montagne** dans l'attente d'un devis pour une sortie début juin.

>**Exposition de fin d'année** « soirée portes ouvertes » sur le modèle d'une exposition commune écoles élémentaire et maternelle aura lieu.

## **III) Fonctionnement de l'école**

### **a) Sécurité à l'école** : Incendie/ PPMS intrusion-attentat/ PPMS risque majeur

Une alarme PPMS a été installée, deux boîtiers dans le couloir et dans la classe de Mme Heredia. Le personnel de l'école est dans l'attente d'une information. Les services techniques les feront fonctionner un mercredi

### **b) Bilan intermédiaire sur la coopérative**

Actuellement environ 5000 euros sur le compte bancaire

- 1, 2, 3 pestacles : 350 euros entrées et 160 Transport
- Cinéma en attente de devis
- Montagne en attente de devis

Une subvention a été demandée à la mairie qui devrait être acceptée. 8 euros par enfant et 35 euros par classe.

### **c) Budgets municipaux**

La subvention de fonctionnement de 65 euros par élève est maintenue.

Pour information l'activité natation s'élevait l'an dernier à 4.37 euros par élève de grande section (par sortie)

### **d) Travaux**

Concernant les problèmes de chauffage :

En Décembre une fuite au plancher du chauffage au sol classe du haut a été détectée. Actuellement en attente d'un devis de l'entreprise « d'Inter-Energie » pour installation de 2 radiateurs qui seront branchés au chauffage central, devis également pour la même chose pour la salle de jeux.

Insonorisation de la pompe à chaleur dans la classe de Mme Heredia :

En décembre, le technicien est venu faire un réglage pour régler le volume et les cycles. Le coût d'une isolation phonique est très élevé.

Cahier des travaux du mercredi : les services techniques passeront à l'école pour les travaux d'entretien notés dans le cahier.

**Autres questions diverses des parents :**

-Migration sur la nouvelle version d'Aliénor : Mme Alias n'est pas en mesure de répondre actuellement sur les changements à venir du blog (date estimée, nouvelles fonctionnalités) Une communication en direction des parents sur faite pour la rentrée.

-Mise en place d'un agent ASVP aux horaires d'ouverture de l'école : la période d'explications et mise en garde est terminée. Les personnes mal garées sur le trottoir notamment peuvent être verbalisées.

La circulation sur les trottoirs reste difficile aux heures des sorties scolaires.